



Montréal, le 30 octobre 2007

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
Gouvernement du Québec
225 Grande Allée Est, bloc C, RC
Québec (Québec) G1R 5G5

Objet : BESOIN D'INTERVENTION :
Monument aux victimes politiques de 1837 - 1838
Caveau des familles Doutre - Dandurand
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Madame la Ministre,

Rappelons que l'Écomusée de l'Au-Delà est une corporation à but non lucratif ayant pour mission la préservation du patrimoine funéraire au Québec et la sensibilisation du public à ce patrimoine. L'Écomusée de l'Au-Delà est membre, entre autres organismes, de la Table de concertation de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Depuis une quinzaine d'années, l'Écomusée de l'Au-Delà a mené des recherches sur le monument historique aux victimes politiques de 1837 - 1838 et sur le caveau des familles Doutre - Dandurand au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, où reposeraient les restes de la plupart des victimes morts sur l'échafaud. Notre intérêt s'explique par la valeur commémorative unique que ces actifs représentent pour notre mémoire collective.

Très tôt dans nos travaux, nous avons été confrontés aux disputes les plus enflammées reliées à l'insurrection dans notre société. Souvenons-nous que ce monument fut l'oeuvre de l'Institut Canadien, et que non seulement les insurgés furent-ils pour la plupart excommuniés, mais que les dirigeants de l'Institut Canadien lui-même subirent plus tard le même sort.

Nous avons constaté que la difficulté principale de la conservation du monument des Patriotes, actuellement en restauration, réside dans le fait que le titre de propriété du lot sur lequel se trouve le monument n'a jamais été formalisé et qu'il est donc impossible d'établir l'identité d'un propriétaire tant du lot que du monument lui-même, comme l'atteste le sommaire des faits joint à la présente.

Étant donné que ce monument a été érigé à partir de souscriptions publiques, il nous apparaît en conséquence d'intérêt public de connaître certains éléments relatifs au contenu des documents qui auraient été déposés dans la base du monument et des sépultures qui se trouveraient dans le caveau Doutre-Dandurand situé à proximité, afin d'établir le lien historique entre les deux.

Le problème que cette situation pose nécessite l'intervention de votre ministère.

Cet exemple illustre, en effet, la difficulté de conservation des monuments funéraires patrimoniaux tombés en déshérence.

Il serait donc opportun qu'une étude soit menée sur ce cas, et les autres qui lui ressemblent, afin de dégager les principes et les valeurs applicables dans ce genre de situation pour faciliter la bonne gestion de notre patrimoine funéraire.

Il nous fera évidemment plaisir de fournir à votre ministère toute information supplémentaire qui vous apparaîtrait utile.

Dans l'attente des résultats de votre analyse du dossier, nous vous prions, Madame la ministre, d'accepter nos salutations distinguées.

Bien à vous,

Le président,

ORIGINAL SIGNÉ PAR
François Beaudin

P.j. : Sommaire des faits pertinents

P.s. : Les minutes du comité de construction du monument (C.C.M.P.) seront accessibles sur le site Web de l'Écomusée de l'Au-Delà à compter du 2 novembre 2007.

C.c. : Monsieur Mario Dufour, Président, Commission des biens culturels
Monsieur Yves Laliberté, Directeur du Patrimoine
Monsieur Pierre Aubry, Directeur, Direction régionale de Montréal
Monsieur Claude Corbo, Président, Table de concertation du Mont-Royal
Monsieur Yoland Tremblay, Directeur, Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.